

Conditions générales MyNewspaper

1 Champ d'application

- 1.1 Sur son site MyNewspaper (www.mynewspaper.ch), La Poste Suisse (ci-après: «la Poste») offre à ses clientes et clients (ci-après: «le client») la possibilité de se composer un journal personnel à partir des contenus de différentes rubriques de divers quotidiens (ci-après: «les contenus»). La Poste se charge de regrouper les contenus sélectionnés, d'imprimer le journal individualisé et de le distribuer au client physiquement ou par voie électronique (ci-après: «les prestations»). Les présentes conditions générales fixent les modalités et le contenu des relations juridiques établies entre la Poste et le client en vue de l'utilisation des prestations offertes sur le site MyNewspaper.
- 1.2 En s'enregistrant conformément au chiffre 3 ci-dessous, le client déclare reconnaître la validité des présentes conditions générales ainsi que les principes et les conditions-cadre applicables aux prestations choisies. Les conditions générales en vigueur peuvent être consultées à tout moment sur le site MyNewspaper. La Poste se réserve expressément le droit de modifier en tout temps les présentes conditions générales et autres conditions. Le site MyNewspaper signale les modifications apportées aux conditions générales et aux autres conditions.

2 Offre de prestations

- 2.1 MyNewspaper est un service par lequel la Poste propose au client un journal individualisé. La Poste publie les prestations y relatives sur le site MyNewspaper ou de toute autre façon appropriée. Elle se réserve le droit de modifier et d'améliorer en tout temps l'offre de prestations MyNewspaper. La Poste peut charger des tiers de fournir ces prestations à sa place.
- 2.2 Les clients titulaires d'un compte MyNewspaper (voir le chiffre 3 des conditions générales) peuvent choisir différentes prestations payantes ou gratuites. Le contenu et l'étendue de ces prestations dépendent du contrat conclu entre le client et la Poste ainsi que des présentes conditions générales.
- 2.3 Le site MyNewspaper est normalement accessible sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La Poste se réserve le droit de réduire cet horaire ou de suspendre temporairement l'accès au site pour des raisons techniques.

3 Enregistrement préalable à l'utilisation de MyNewspaper

- 3.1 Avant de pouvoir utiliser les prestations offertes, le client doit s'inscrire sur le site de MyNewspaper. Après avoir fourni les informations demandées, le client se verra attribuer un compte MyNewspaper personnel (dont les identifiants sont le nom d'utilisateur et un mot de passe). L'accès en ligne au compte MyNewspaper personnel est activé dès que les données nécessaires ont été fournies. L'enregistrement est gratuit.
- 3.2 En principe, l'utilisation des prestations est réservée aux personnes physiques. Toute autre utilisation, notamment la consultation automatisée des informations et leur diffusion dans d'autres systèmes, requiert une autorisation de la Poste, laquelle peut être révoquée en tout temps. Les personnes morales qui souhaitent ouvrir un compte sont soumises à l'obligation d'obtenir une autorisation préalable de la Poste. La création de comptes MyNewspaper sous des pseudonymes ou de noms fictifs et leur mise en relation avec des comptes de messagerie anonymes ne sont pas autorisées. En principe, les prestations proposées par MyNewspaper peuvent être utilisées par des personnes physiques domiciliées à l'étranger (voir le chiffre 6 ci-dessous pour les restrictions de l'offre de prestations liées à une utilisation à l'étranger).

- 3.3 Le client s'engage à utiliser conformément au contrat les identifiants qui lui ont été attribués et à ne pas les communiquer à des tiers de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de la Poste. Le client répond de la protection des identifiants qui lui ont été attribués. La Poste décline toute responsabilité pour les dommages survenus au client par suite de l'utilisation abusive ou de la perte des identifiants qui lui ont été attribués.
- 3.4 Les enregistrements de la Poste concernant la commande effectuée par le client sont réputés exacts si les vérifications effectuées à cet égard ne permettent pas de conclure à une erreur de transmission.

4 Commande

- 4.1 Les offres de prestations de la Poste sont sans engagement. Leur publication sur le site ne constitue pas une offre juridiquement contraignante mais un simple catalogue en ligne. Le client peut générer la commande des contenus souhaités en remplissant le formulaire en ligne.
- 4.2 Vis-à-vis de la Poste, la commande du client constitue une proposition de conclure un contrat soumis aux présentes conditions. En cliquant sur le bouton «Commander», le client passe une commande ferme portant sur les contenus placés dans la corbeille. La Poste n'est pas tenue d'honorer les commandes.
- 4.3 La proposition du client est acceptée et le contrat conclu après que les contenus MyNewspaper ont été payés ou envoyés. En dérogation à ce qui précède, la Poste peut déclarer accepter la commande du client par un courrier électronique séparé.

5 Conclusion du contrat

- 5.1 Jusqu'à exécution définitive de la commande, la Poste conserve celle-ci et le client peut la consulter sur son compte en ligne.
- 5.2 La commande du client correspond aux données saisies par le client sur le site MyNewspaper. Des clauses accessoires ou des dérogations aux présentes conditions générales ne déploieront d'effets que si une convention écrite le prévoit expressément.
- 5.3 Les informations légales relatives à l'utilisation du site Internet de La Poste Suisse s'appliquent (<http://www.poste.ch/post-startseite/post-disclaimer.htm>).

6 Distribution de MyNewspaper

Selon la commande passée, le journal peut être distribué en Suisse, aux conditions prescrites par la Poste, dans les localités enregistrées dans le système sous leur numéro postal d'acheminement (NPA) ou alors remis par courrier électronique. Les délais et les modalités de livraison peuvent être consultés sur le site MyNewspaper. La version imprimée du journal ne peut être distribuée à l'étranger.

7 Tarifs et conditions de paiement

- 7.1 Le client est soumis aux tarifs d'utilisation du service MyNewspaper en vigueur au moment de la conclusion du contrat. Les prix publiés en francs suisses sur le site MyNewspaper s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée.
- 7.2 Les montants dus sont payables d'avance avec les moyens de paiement prévus; les commandes, quel que soit le pays dont elles proviennent, sont payables en francs suisses. Tous les paiements sont effectués sans déduction et sont exigibles à 30 jours de date. En cas de retard de paiement, la Poste pourra bloquer l'accès au compte MyNewspaper du client.

8 Collecte et protection des données

- 8.1 La Poste conserve les données nécessaires à la bonne exécution des commandes et les traite avec toute la confidentialité voulue. Elle n'utilise les données recueillies qu'aux fins d'exécution des prestations contractuelles convenues.
- 8.2 Pour fournir ses prestations, la Poste fait appel aux éditeurs de journaux et à d'autres tiers. Elle peut autoriser ces tiers à accéder aux données à condition que ceux-ci s'engagent à n'utiliser lesdites données en accord avec le but du contrat et à les traiter avec la confidentialité requise. Les tiers en question peuvent avoir leur siège à l'étranger et traiter les données hors de Suisse.
- 8.3 Pour pouvoir offrir au client le meilleur service possible, la Poste utilise également des moyens techniques d'analyse (appelés systèmes CRM). La Poste n'utilise les informations ainsi recueillies que pour améliorer ses prestations et ses offres, les individualiser au mieux et les adapter aux besoins des clients. La Poste est autorisée à mettre ces données à disposition des éditeurs de journaux. En outre, elle peut, sous une forme anonyme, comparer ces données avec des informations de tiers, établir des statistiques d'utilisation et communiquer ces statistiques à des tiers.
- 8.4 La technologie de sécurité la plus moderne est mise en œuvre afin de protéger les données contre tout traitement ou accès non autorisé. La Poste ne saurait toutefois garantir la sécurité des données transmises par Internet.

9 Garantie et responsabilité

- 9.1 Les contenus et le layout des journaux mis à disposition sont repris tels quels et remis au client avec MyNewspaper. Dans les limites de la loi, la Poste décline toute responsabilité pour les contenus concrets fournis. La responsabilité des pages rédactionnelles incombe à l'éditeur concerné.
- 9.2 La Poste n'est pas en mesure de garantir que les fonctions du site MyNewspaper soient disponibles sans interruption, qu'elles ne comportent aucune erreur, que les erreurs soient éliminées ni que le site et ses différents serveurs soient exempts de tout virus ou autres éléments nocifs; elle décline toute responsabilité à cet égard. Le client utilise ces informations et données à ses risques et périls.
- 9.3 La Poste et ses auxiliaires d'exécution ne répondent que des dommages directs qu'ils ont causés intentionnellement ou par négligence grave. De ce fait, toute responsabilité pour des dommages indirects ou subséquents et pour le gain manqué est expressément exclue. La responsabilité de la Poste est limitée dans tous les cas au montant facturé au client pour la prestation en cause.

10 Droits d'auteur

- 10.1 Le client est informé que des tiers (ayants droit) détiennent des droits d'auteur sur les contenus mis à disposition sur le site MyNewspaper.
- 10.2 Les extraits de presse fournis (contenus) sont destinés exclusivement à un usage personnel, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être utilisés qu'à des fins privées et/ou dans un but de documentation interne de l'entreprise. Ils ne doivent notamment pas être publiés ni mis à disposition de tiers de quelque façon que ce soit. Les contenus fournis ne doivent pas servir à constituer des archives médiatiques ouvertes au public ni à alimenter de telles archives. La reproduction partielle ou intégrale, la transmission (par voie électronique ou tout autre moyen), la modification, la mise en relation ou l'utilisation des contenus fournis à des fins commerciales sont interdites.
- 10.3 Le client qui souhaite être autorisé à faire des contenus fournis un autre usage que celui qui est autorisé doit en faire la demande auprès des éditeurs ou ayants droit concernés. En effet, la Poste n'est pas titulaire des droits sur les extraits de presse.

11 Clauses finales

- 11.1 Les présentes conditions générales et tous les contrats conclus sur la foi de celles-ci sont soumis au droit suisse. L'application de la «Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises» est exclue. Le for exclusif de tout litige survenu entre les parties à raison des présentes conditions générales ou en relation avec celles-ci, ou encore avec les contrats conclus sur cette base, est à Berne. Demeurent réservées les dispositions impératives contraires de la loi.
- 11.2 Les présentes conditions générales sont rédigées en allemand, en français, en italien et en anglais. En cas de contradictions ou de doute, la version allemande fera foi.

© La Poste Suisse, novembre 2011